

Festival international des séries : ouverture d'une concertation sur les candidatures de Lille et Paris

Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, annonce l'ouverture d'une concertation sur les candidatures des villes de Lille et Paris à l'organisation d'un festival international des séries.

À la suite de la remise du rapport de Laurence Herszberg, le 15 avril dernier, concernant la création d'un festival international des séries, avec un effort financier important du Centre national du cinéma et de l'image animée, les villes de Paris, Lille, Cannes, Bordeaux et Nice ont fait connaître leur intérêt.

Le Centre national du cinéma et de l'image animée a réuni un jury de professionnels, composé de Nathalie Coste-Cerdan, directrice générale de la Fémis, Thomas Anargyros, directeur général d'EuropaCorp Télévision, Fanny Herrero, scénariste, Patrick Eveno, directeur général du Festival et du marché du film d'animation d'Annecy et Sarah Drouhaud, rédactrice en chef (web) du magazine Le Film Français.

Sur les bases d'un cahier des charges artistique et technique, le jury a étudié les différents projets, auditionné les équipes concernées et adressé à la ministre les conclusions suivantes.

« Les candidatures de Lille et Paris présentent chacune un grand intérêt, avec un bilan différent de leurs avantages et inconvénients respectifs. Lille semble en mesure de réussir la mise en œuvre d'un événement décentralisé à fort rayonnement européen, proche du public. La candidature de Paris s'inscrit dans le développement réussi depuis sept ans d'un événement reconnu alliant succès public et soutiens professionnels au plan mondial.

Le projet de Cannes comporte des lacunes au plan éditorial au regard des deux dossiers de candidatures précités.

Les projets de Bordeaux et de Nice ne présentent pas un degré de maturité suffisante pour monter un tel événement dès 2018. »

Sur la base de ces conclusions, la ministre de la Culture et de la Communication demande au Centre national du cinéma et de l'image animée d'organiser une concertation sur les candidatures de Paris et de Lille. Cette concertation doit être l'occasion de recueillir l'analyse des professionnels du secteur, auteurs, producteurs, diffuseurs et distributeurs et, le cas échéant, d'étudier avec eux les modalités d'accompagnement, notamment financier, de l'évènement dont la première édition devra se tenir en 2018.

Audrey Azoulay, remercie chaleureusement les membres du jury pour leur disponibilité et pour la qualité de leur travail, qui a permis d'éclairer les pouvoirs publics au sujet de l'organisation d'un évènement majeur pour le rayonnement culturel de la France et l'économie du secteur audiovisuel.

Contact

Ministère de la Culture et de la Communication
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse
01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr